

Portrait de territoire Chavanon Combrailles et Volcans



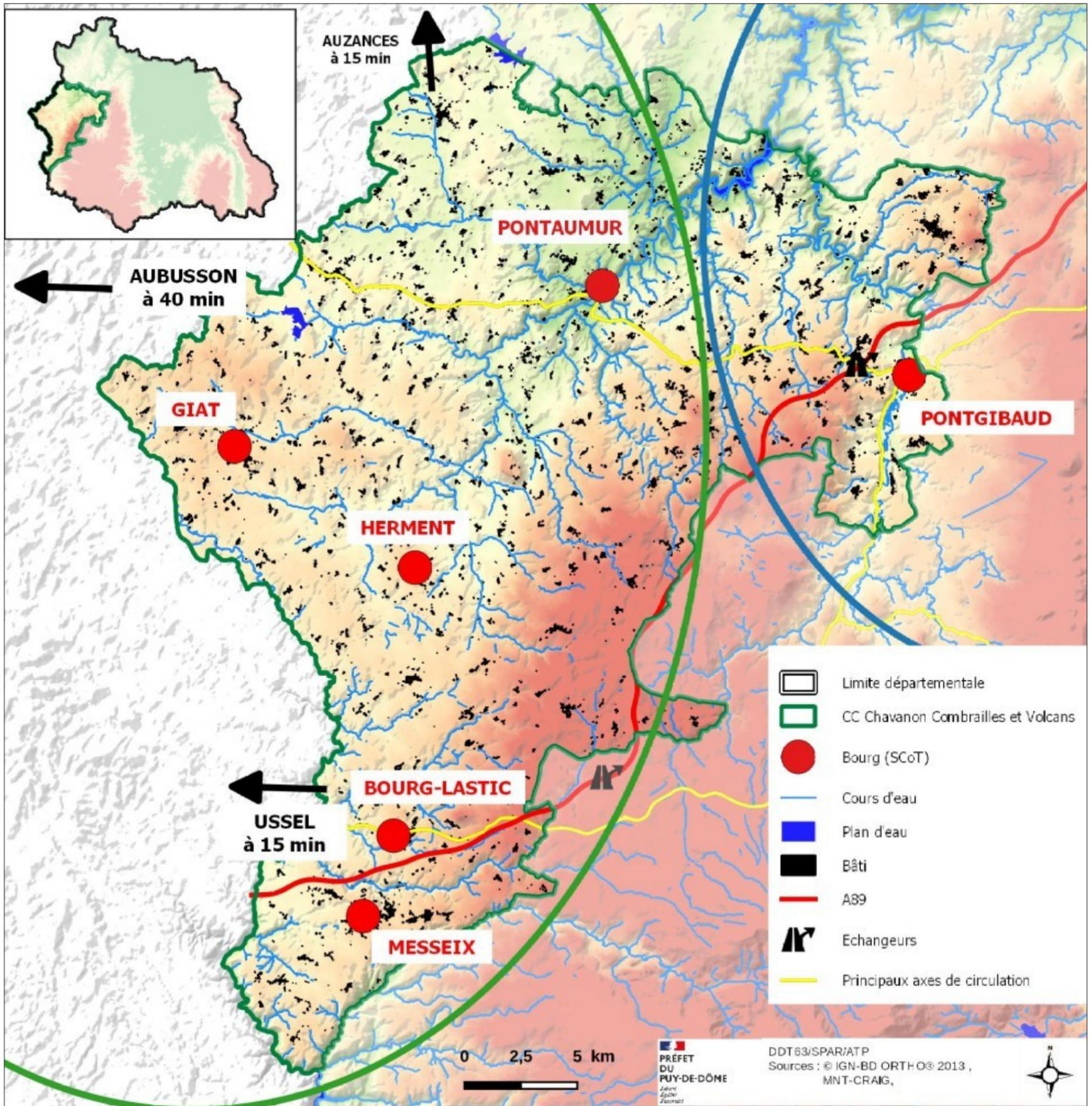
Sommaire

Atlas cartographique	3
Synthèse	4
Fonctionnement global du territoire	
Géographie	5
Un territoire peu dense en bordure de la Chaîne des Puys et du Massif du Sancy	
Démographie	6
Une population répartie sur l'ensemble du territoire	
Logement	7
Un habitat ancien, avec une part importante de logements inhabités	
Emploi	8
Un territoire marqué par l'agriculture et la filière bois	
Armature territoriale	9
Les pôles et bassins de vie	
Mobilité	10
Un territoire à l'extrémité ouest du département avec l'A89 qui le longe sur sa partie sud	
Énergie	11
Un puits de carbone mais où l'agriculture et le transport sont à l'origine de 85 % des émissions	
Biodiversité	12
Un territoire situé en tête de bassin très riche en zones humides	
Agriculture	13
Le pâturage, une pratique à valoriser	

Atlas cartographique



Fonctionnement global du territoire



○ Ouest du territoire :

- importance des zones humides riches en biodiversité
- agriculture prédominante
- importance de la filière bois
- faible densité de population

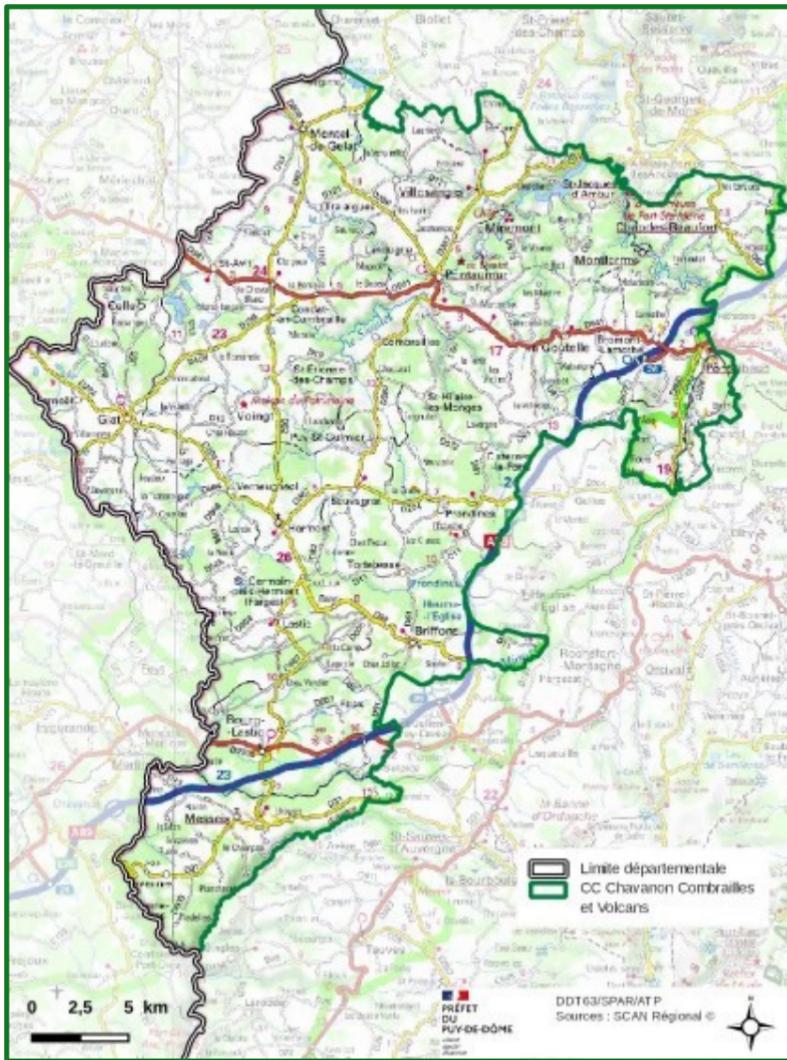
○ Zone sous influence du pôle métropolitain :

- croissance démographique
- développement des constructions neuves
- rattachée également aux zones d'emploi des Ancizes-Comps - Riom - Clermont-Fd



**Un territoire peu dense en bordure
de la Chaîne des Puys et du Massif du Sancy**

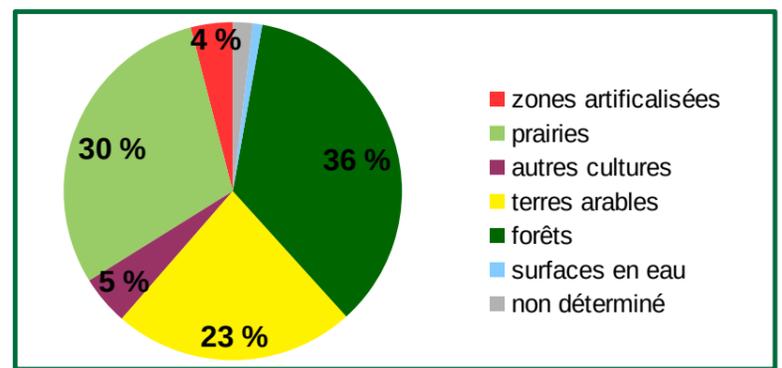
Aménagement du territoire



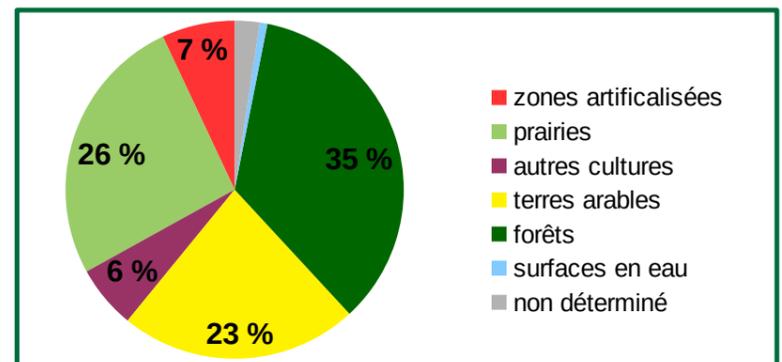
Chiffres clés :
 Nombre de communes : 36
 Population : 12.742 hab. en 2017
 Superficie : 843 km² (84 339 ha)
 Densité : 15 hab/km² (dep : 82 hab/km²)

Occupation du sol

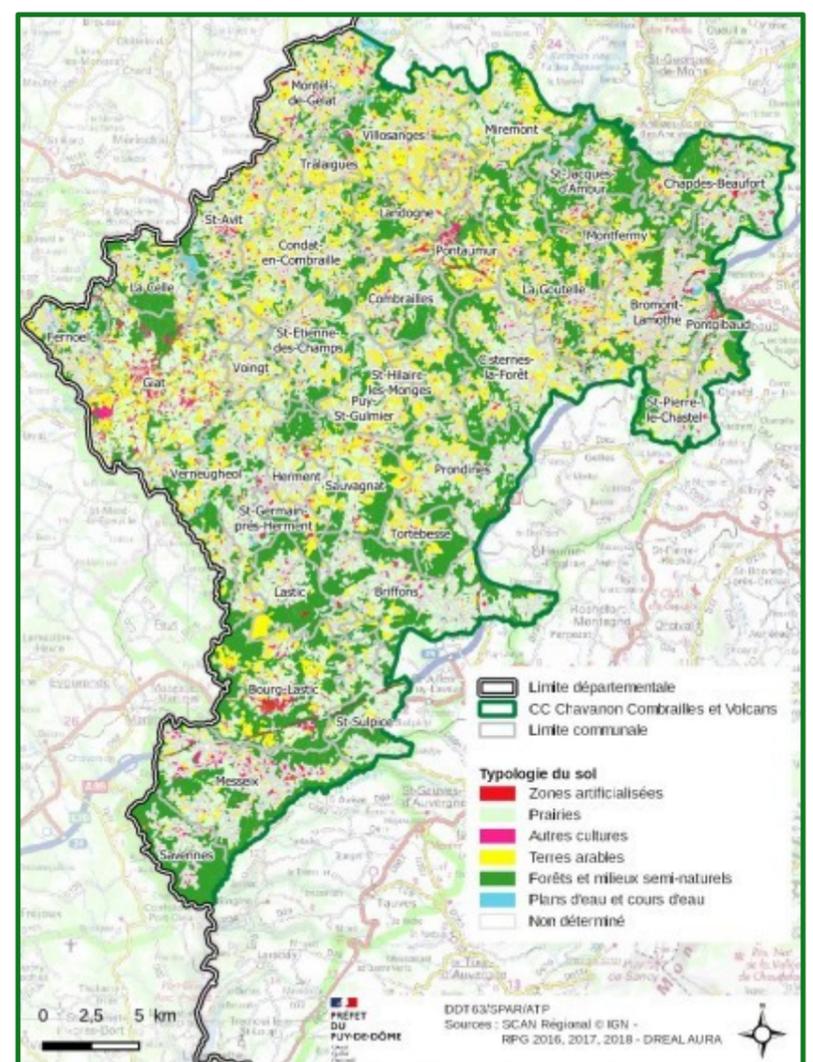
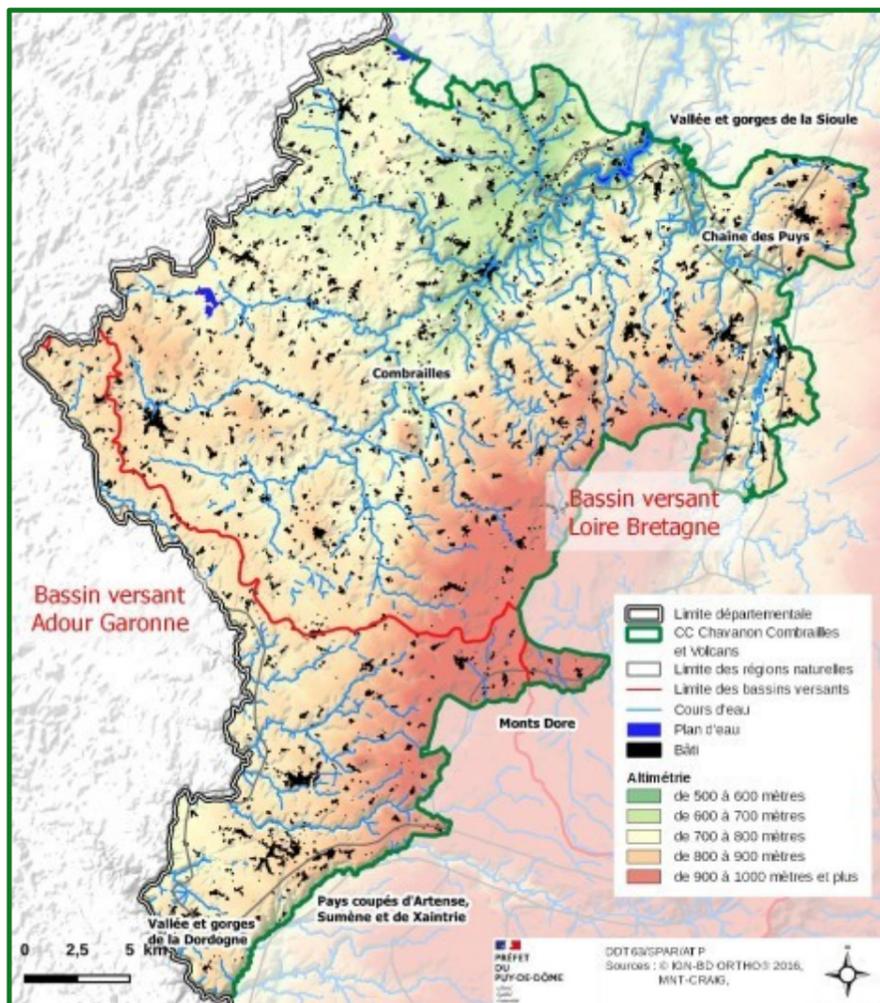
EPCI



Département

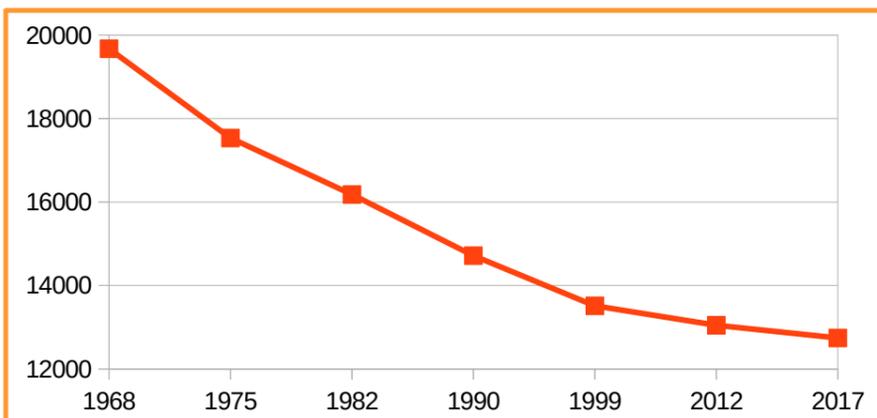


Relief et hydrographie





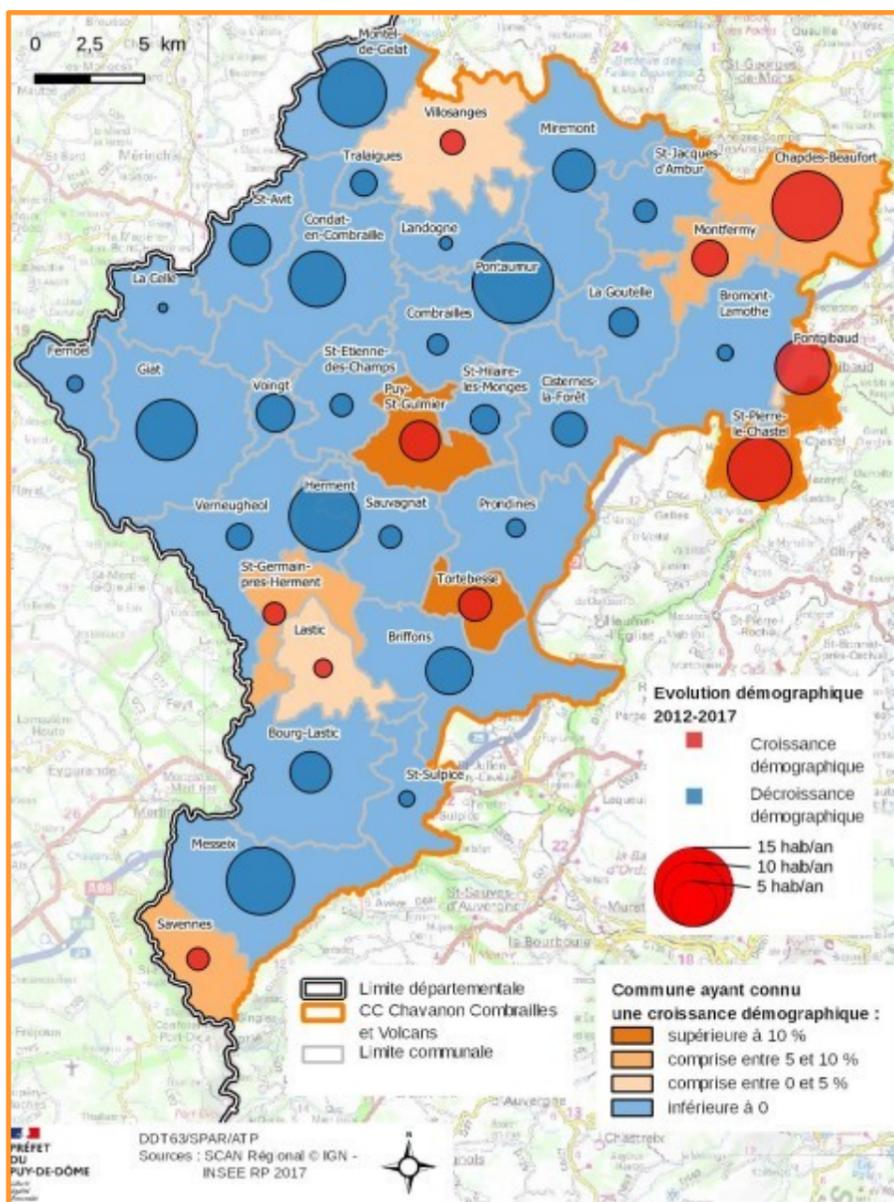
Une population répartie sur l'ensemble du territoire



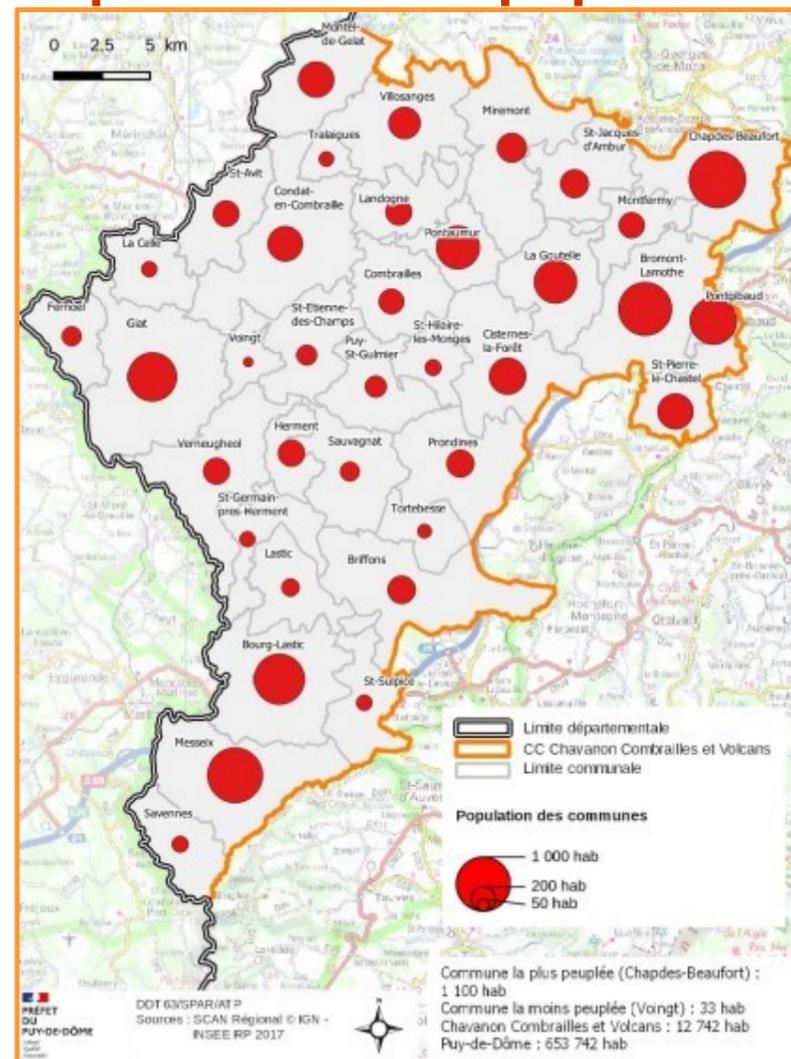
La communauté de communes a perdu plus de 6.900 habitants entre 1968 et 2017. La baisse de population tend à ralentir depuis 1999, - 0,97 %/an entre 1968 et 1999 et - 0,33 %/an entre 1999 et 2017.

La population est répartie de manière uniforme sur le territoire. Le déclin de population se ressent sur presque tout le territoire.

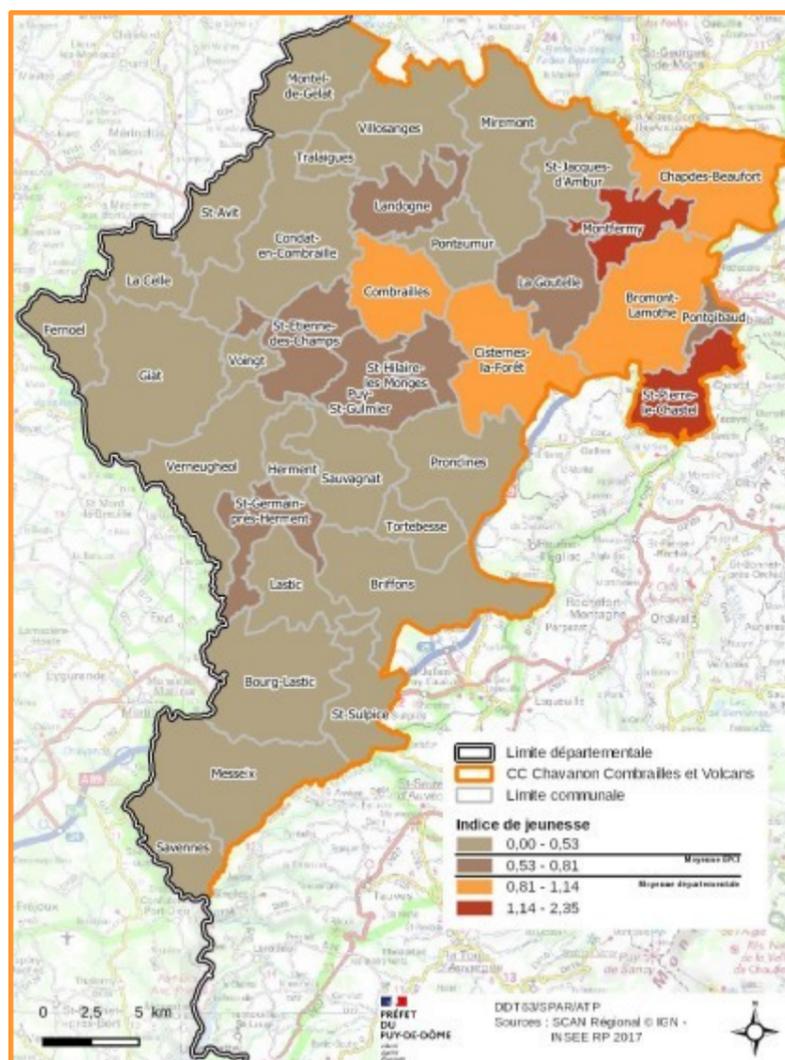
Evolution démographique 2012-2017



Répartition de la population



Indice de jeunesse



L'indice de jeunesse sur l'EPCI est de 0,53. Il est en dessous de celui du département (0,81) sur presque la totalité du territoire, hormis les quelques communes situées à l'est qui sont à proximité de l'échangeur de l'A89.

$$\text{indice de jeunesse} = \frac{\text{nombre de personnes de - de 20 ans}}{\text{nombre de personnes de + de 60 ans}}$$

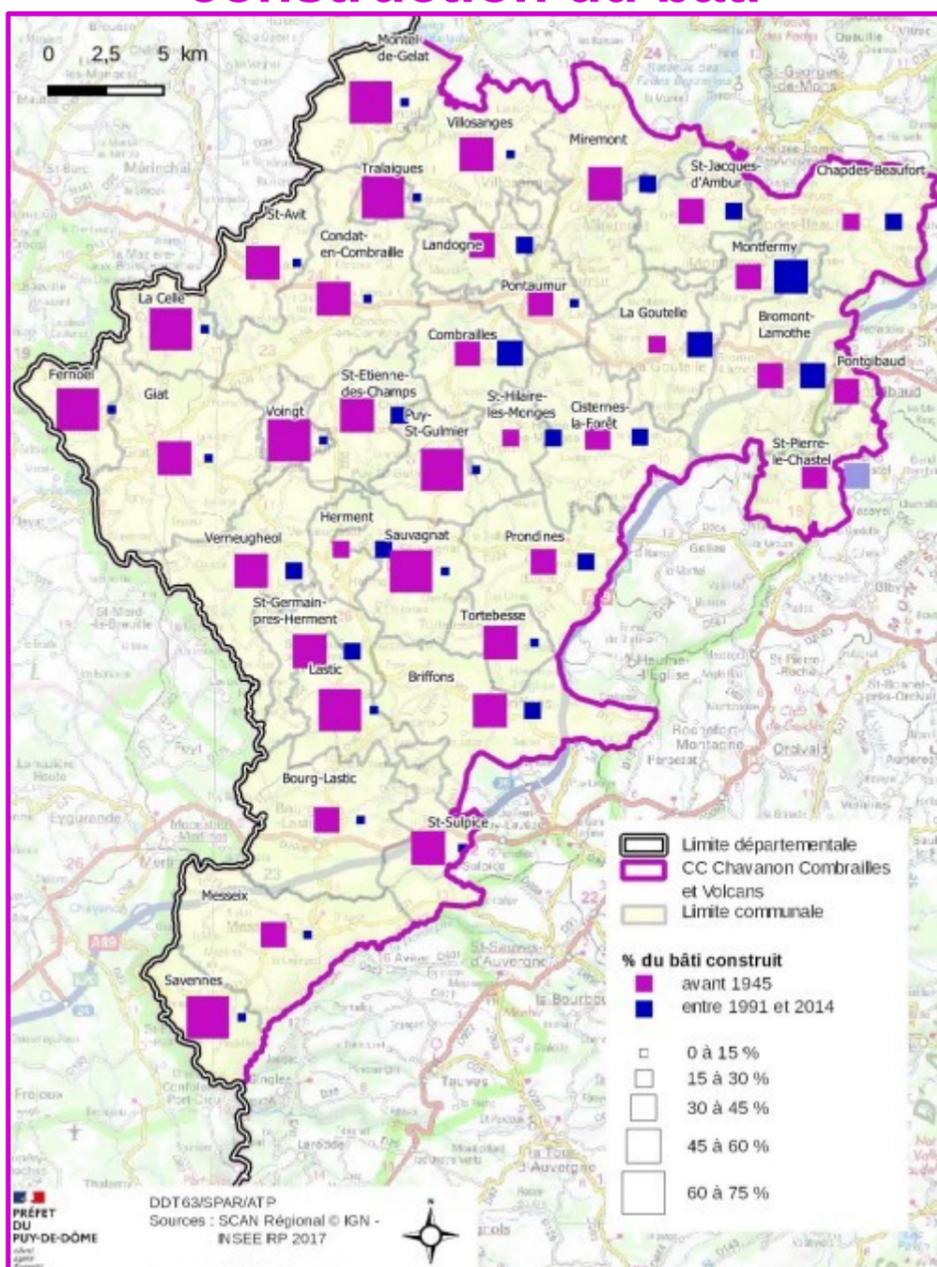


Un habitat ancien, avec une part importante de logements inhabités

Typologie de logement

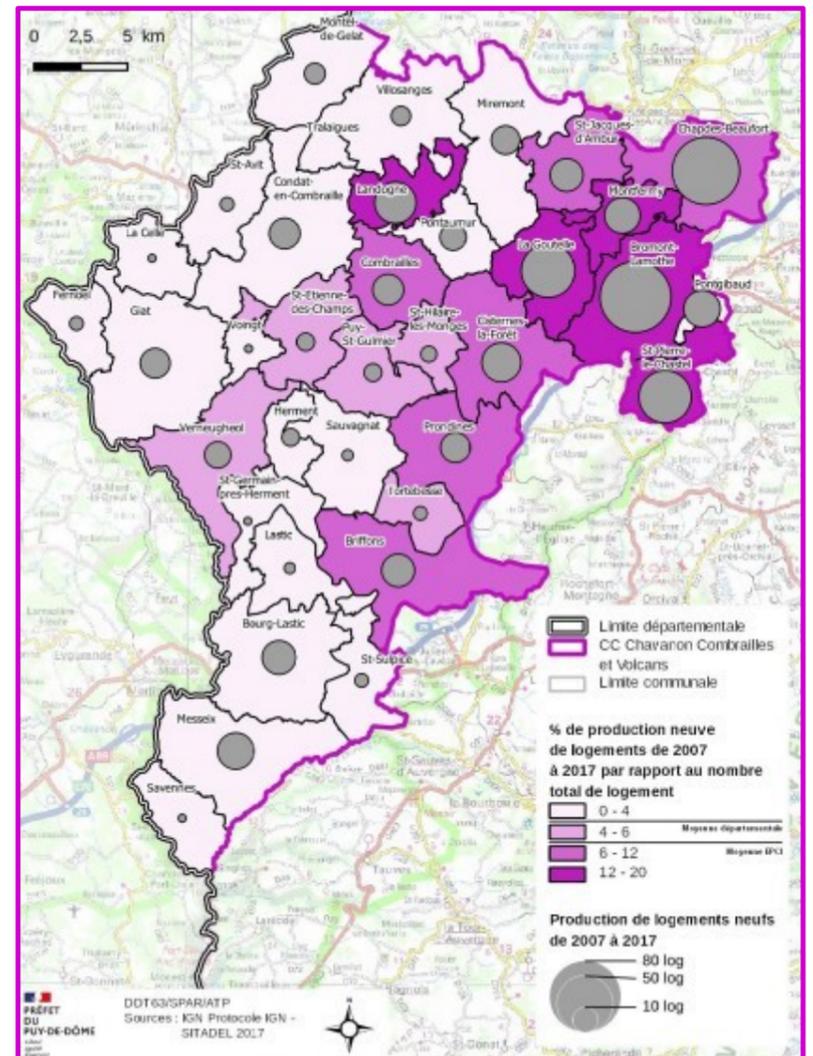
Le nombre de résidences principales (63%) et de résidences secondaires (20%) est stable depuis 1999. Par contre, le nombre de logements vacants a augmenté de 77 % depuis 1999, portant le taux de logements vacants à 16,4 % du parc de logements du territoire. 21 communes du territoire ont un taux de logements vacants supérieur à 15 % (10,4 pour le département). En conséquence, les logements inhabités (vacants + secondaires) représentent une part importante du parc.

Période de construction du bâti

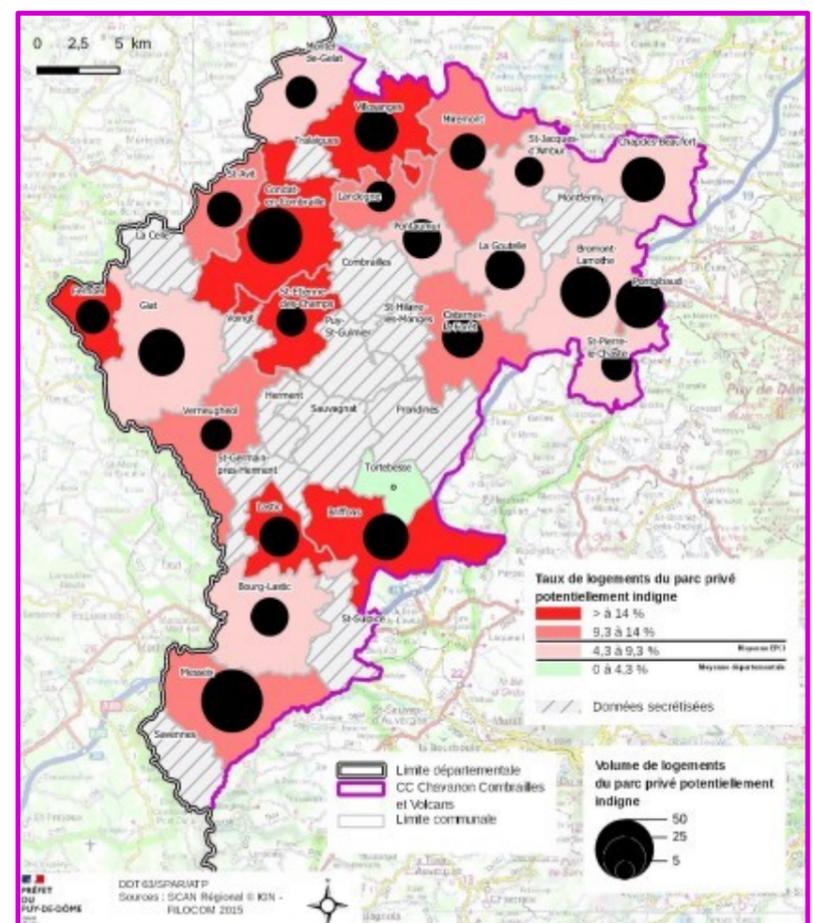


La construction du bâti s'est faite majoritairement avant 1945 et la production de logements neufs est faible sur le territoire, hormis les communes situées à l'est du territoire à proximité de l'échangeur de l'A89.

Production de logements neufs



Parc privé potentiellement indigne

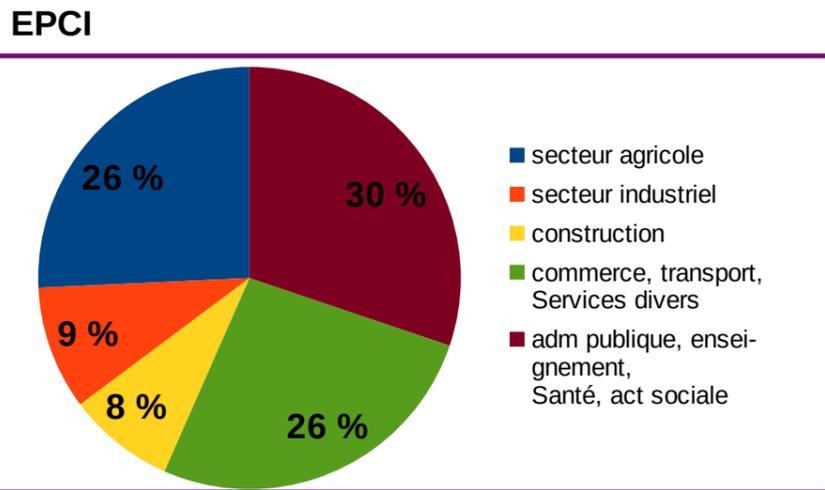


Le taux de logements potentiellement indignes est supérieur à la moyenne départementale (4,3 % des résidences principales) pour beaucoup de communes du territoire, et de nombreuses petites communes ont les données secrétisées (données non diffusables).

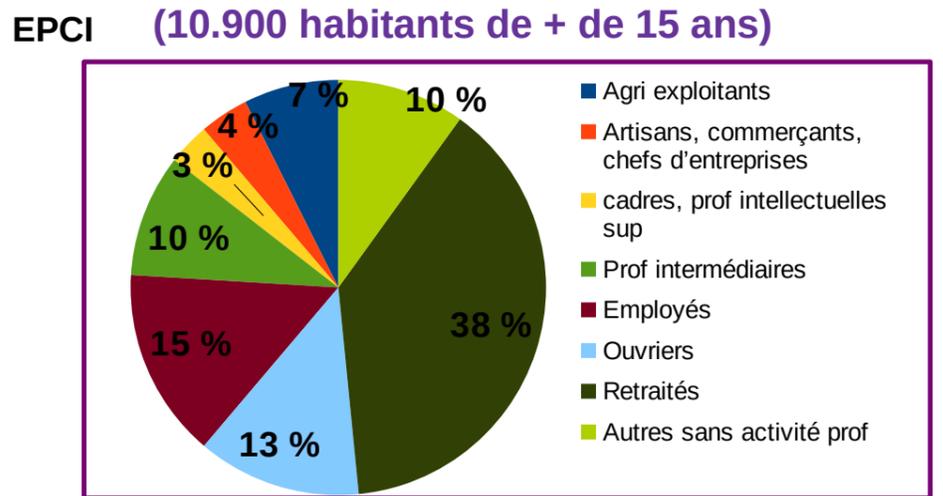


Un territoire marqué par l'agriculture et la filière bois

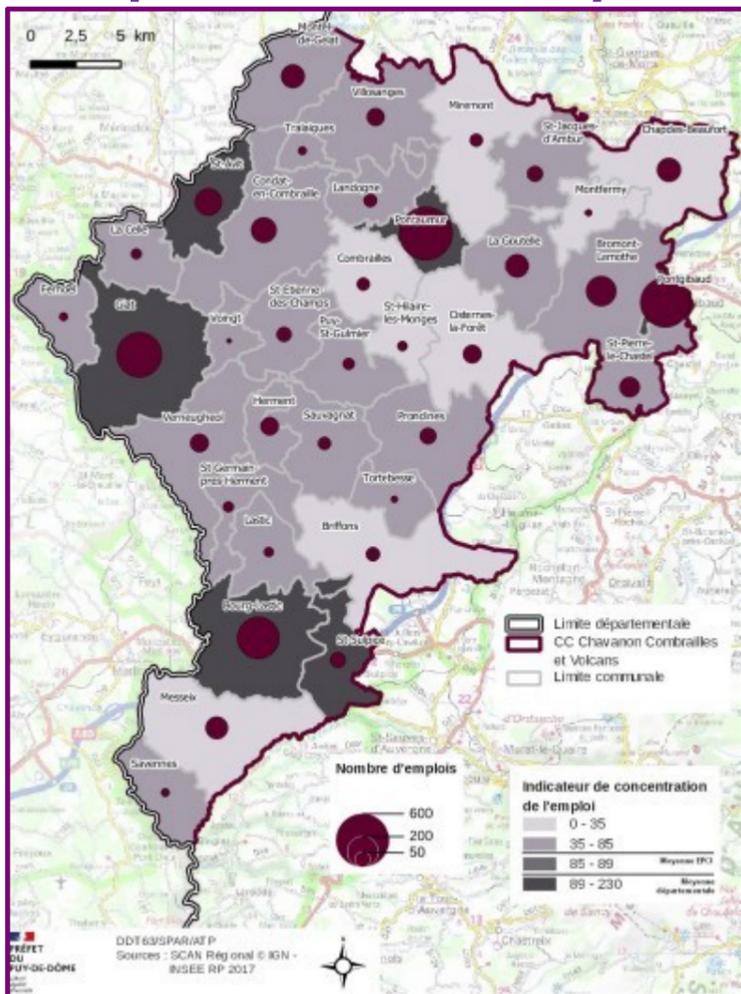
Emploi par secteur d'activité (3.700 emplois)



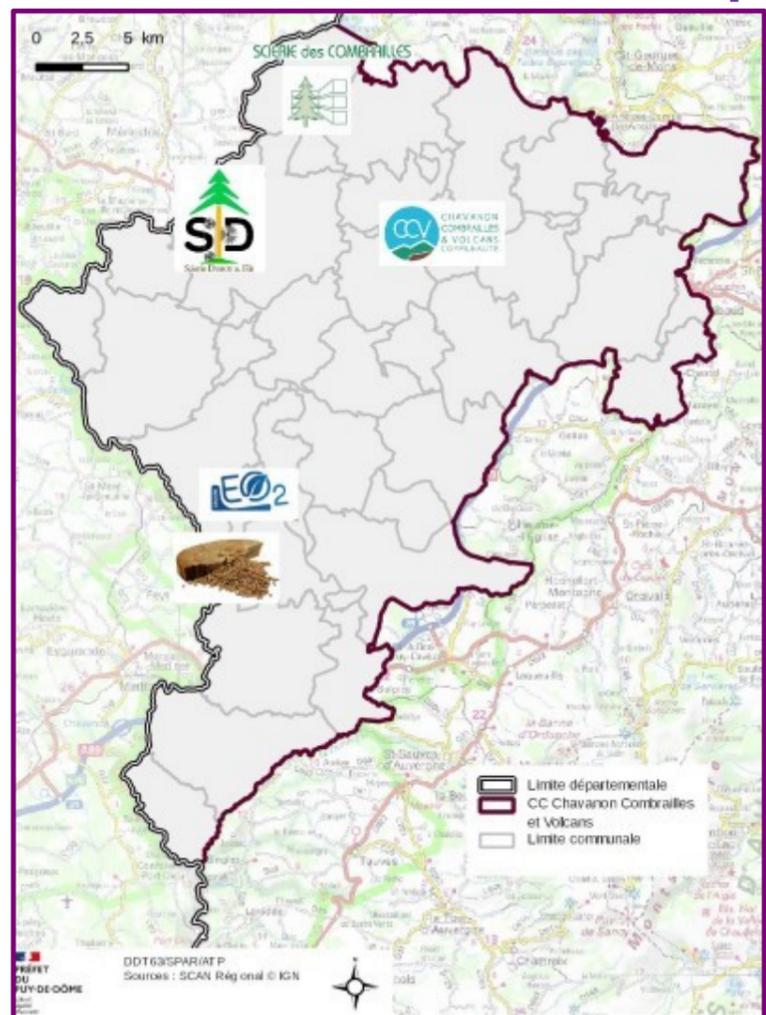
Catégories socio-professionnelles des habitants de l'EPCI



Répartition de l'emploi



Installations locales des entreprises



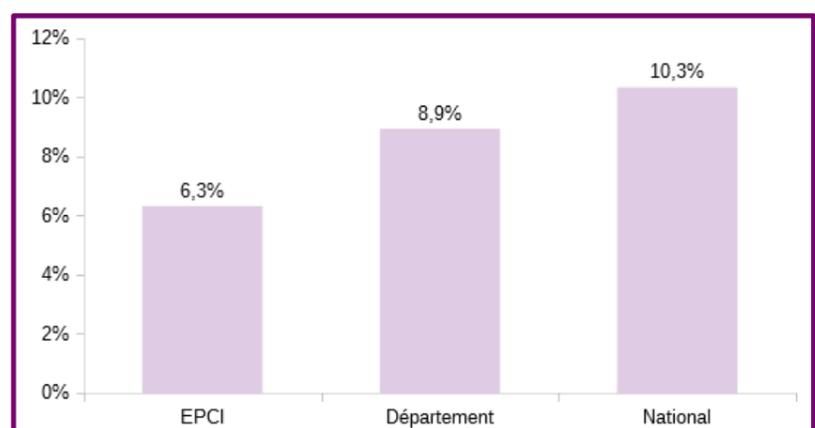
L'indicateur de concentration de l'emploi représente le nombre d'emplois par rapport au nombre d'actifs. Sur une commune, il peut être élevé en raison d'une population active faible ou d'un nombre important d'emplois.

Le secteur de l'administration et des services occupe une 1ère place (30%) essentielle et structurante sur ce territoire qui est en périphérie des agglomérations.

Le secteur agricole (26%) représente une part importante de l'emploi comparativement à sa place au sein du département (1%).

De plus, la filière bois est une activité importante, 3 scieries (Scierie Dubot, Scierie des Combrailles et EO2) se classent parmi le top 20 des établissements de plus de 20 salariés dans toute la région AURA.

Taux de chômage 2017



Le taux de chômage (données INSEE) est de 6,3 % sur l'EPCI, soit moins élevé que le taux départemental et national.



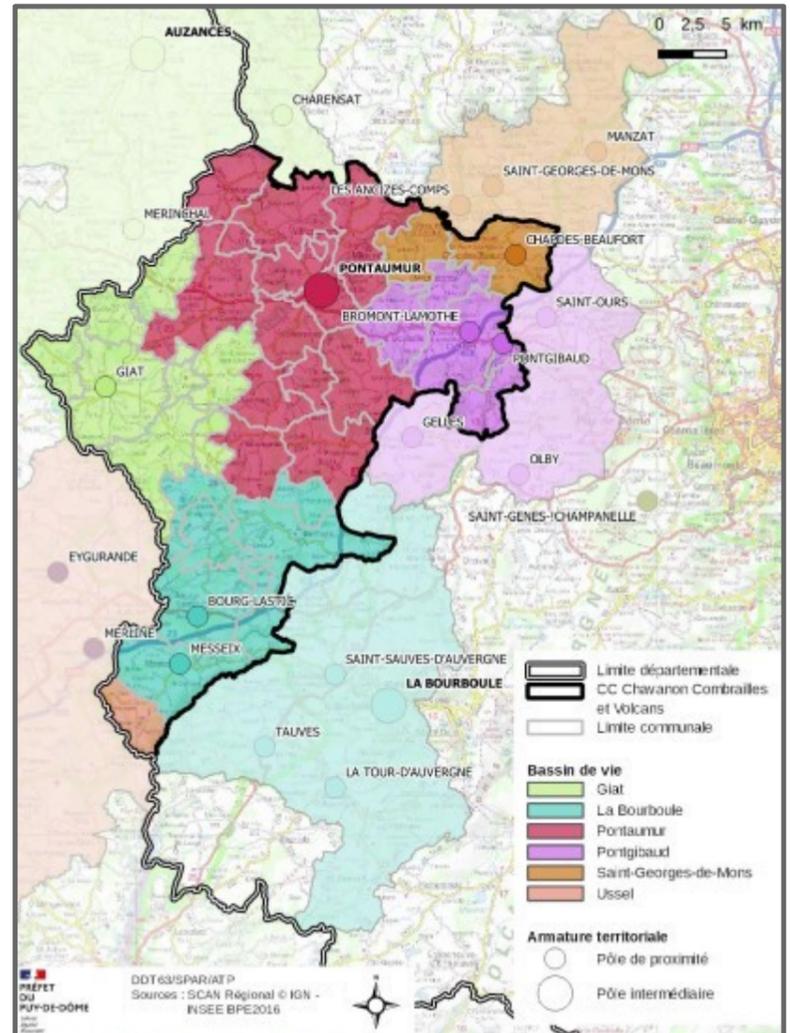
Les pôles et bassins de vie

Pour définir l'armature territoriale, l'INSEE s'appuie sur les équipements des communes et distingue 3 niveaux d'équipements : proximité, intermédiaire et supérieur.

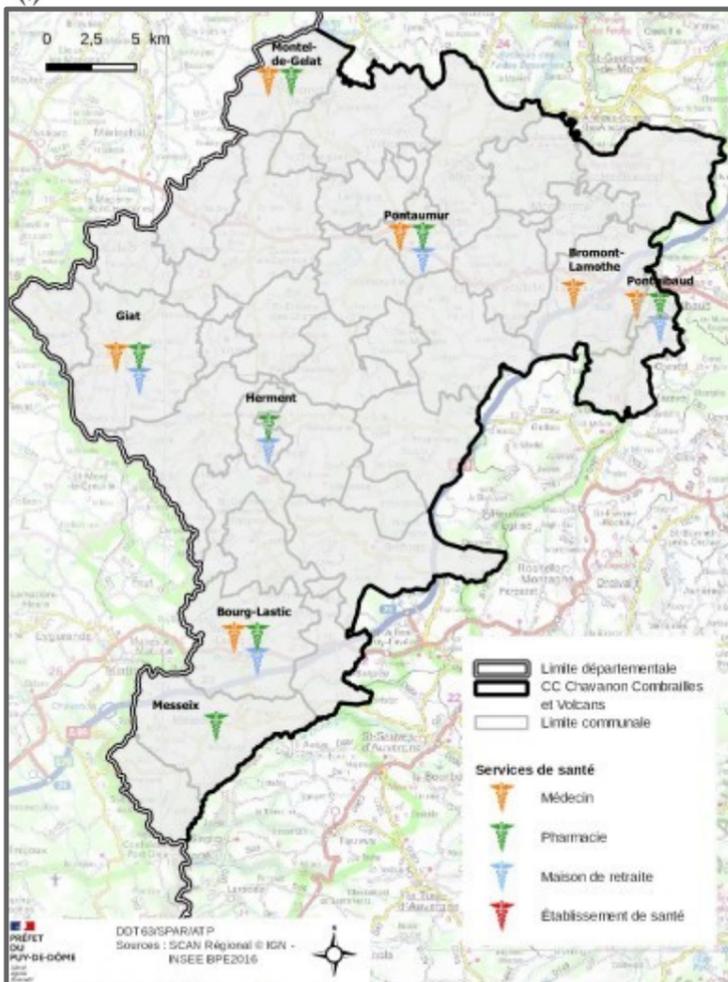
Une commune doit disposer de la moitié des équipements d'un niveau pour être considérée comme pôle de cette catégorie.

La communauté de communes dispose d'un pôle de rang intermédiaire (Pontaumur). Et dispose d'une offre de services répartie sur le territoire avec 6 pôles de proximité pour répondre aux besoins des habitants de part la position du territoire.

De plus, elle dispose de 4 Maisons de Services Au Public (MSAP) pour effectuer les démarches administratives (Pontaumur, Pongibaud, Bourg-Lastic et Giat).



Santé

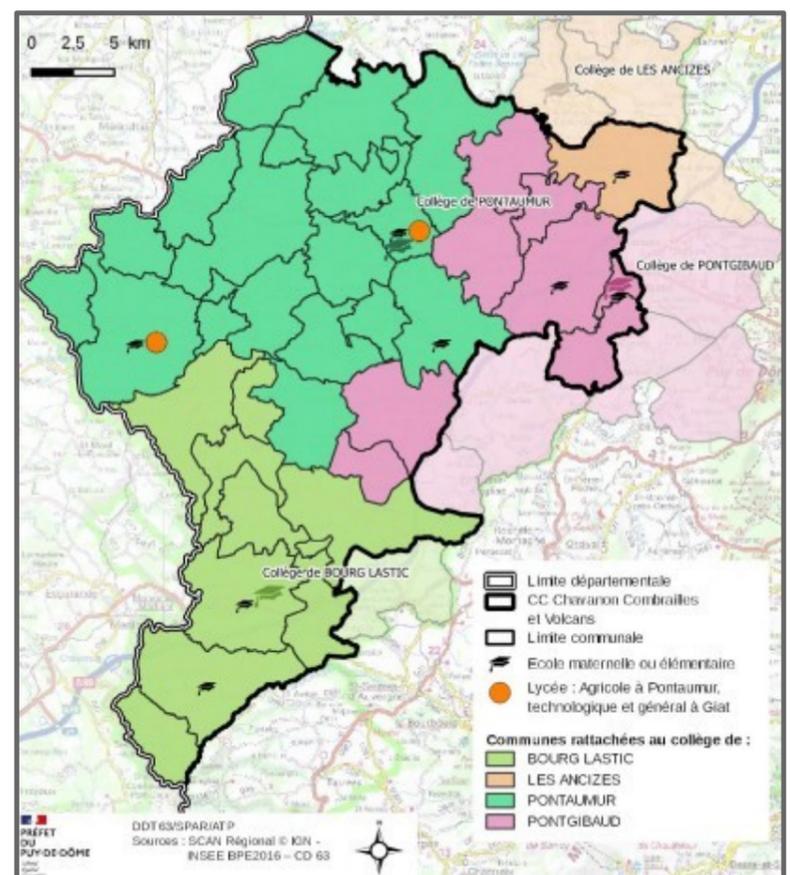


Une maison de santé pluriprofessionnelle à Pontgibaud accueille une vingtaine de professionnels de santé et permet de proposer à la population une offre de soins de proximité diversifiée et adaptée aux besoins du territoire (dont une unité de radiologie).

De plus, sur l'ensemble du territoire on recense 11 médecins et 8 pharmacies. Ce qui représente une offre de 1 médecin pour 1.158 habitants (1 médecin pour 1000 habitants pour le Puy-de-Dôme).



Enseignement



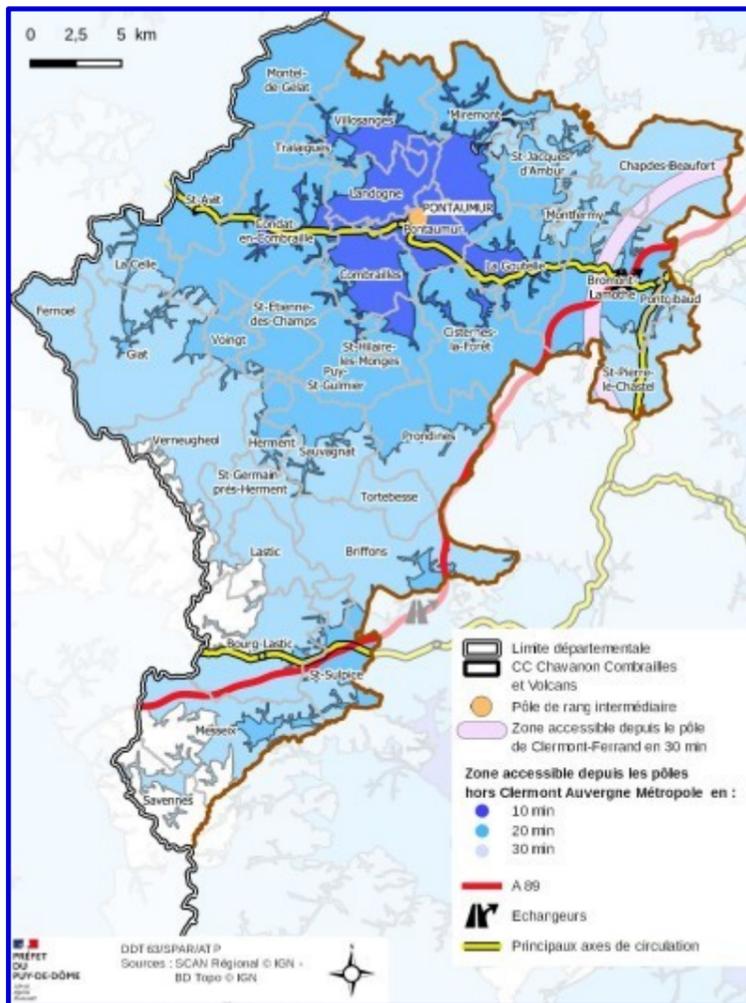
Les communes du sud (Prondines, Tortebeffe, Briffons, Lastic, Bourg-Lastic, St-Sulpice, Messeix et Savennes) sont rattachées au lycée A. Brugière de Clermont-Fd.

Les autres communes du territoire sont rattachées au lycée Virlogeux de Riom.



Un territoire à l'extrémité ouest du département avec l'A89 qui le longe sur sa partie sud

Isochrones à 30 minutes en voiture depuis les centralités du territoire



La quasi totalité du territoire est situé à moins de 30 min du pôle intermédiaire de l'EPCI (Pontaurum).
Et la zone autour de l'échangeur de Bromont-Lamothe est à moins de 30 min de la métropole Clermontoise.

L'A89 longe le territoire à l'est du nord au sud et le dessert avec un échangeur à Bromont-Lamothe et un échangeur à l'extérieur de l'EPCI au sud à St-Julien-Puy-Lavèze.

L'absence de données ne permet pas de renseigner sur les pratiques de mobilité des habitants, mais on peut noter qu'environ 10,9 % des ménages du territoire ne possèdent pas de voiture.

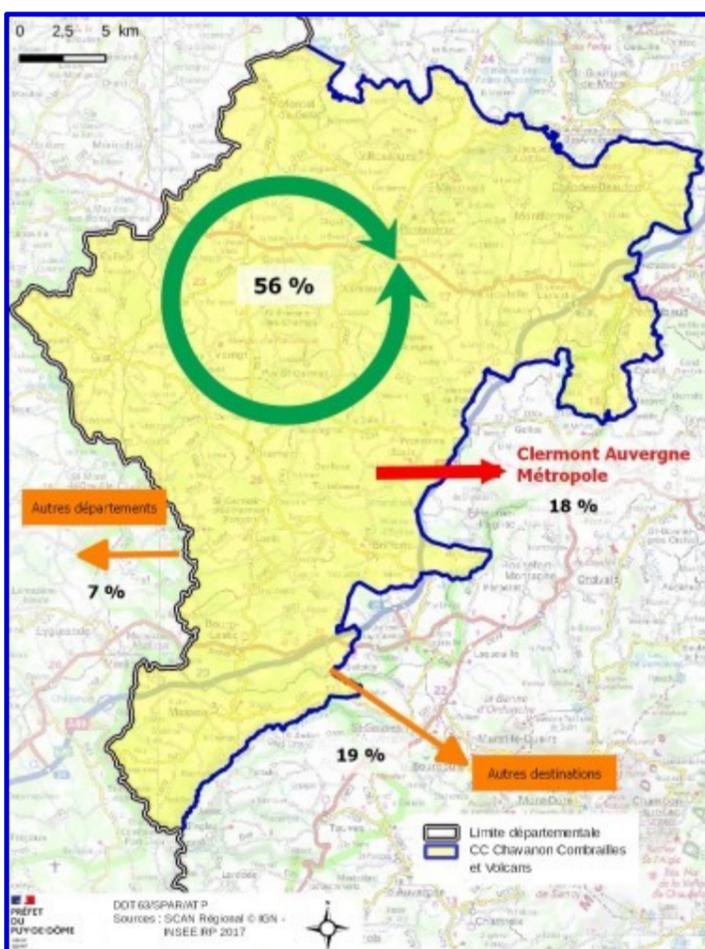
Transports en commun sur le territoire

Les cars SNCF desservent Pongibaud avec 3 A/R par jour et Bourg-Lastic - Messeix avec 4 A/R.

Deux lignes du réseau interurbain desservent le territoire :

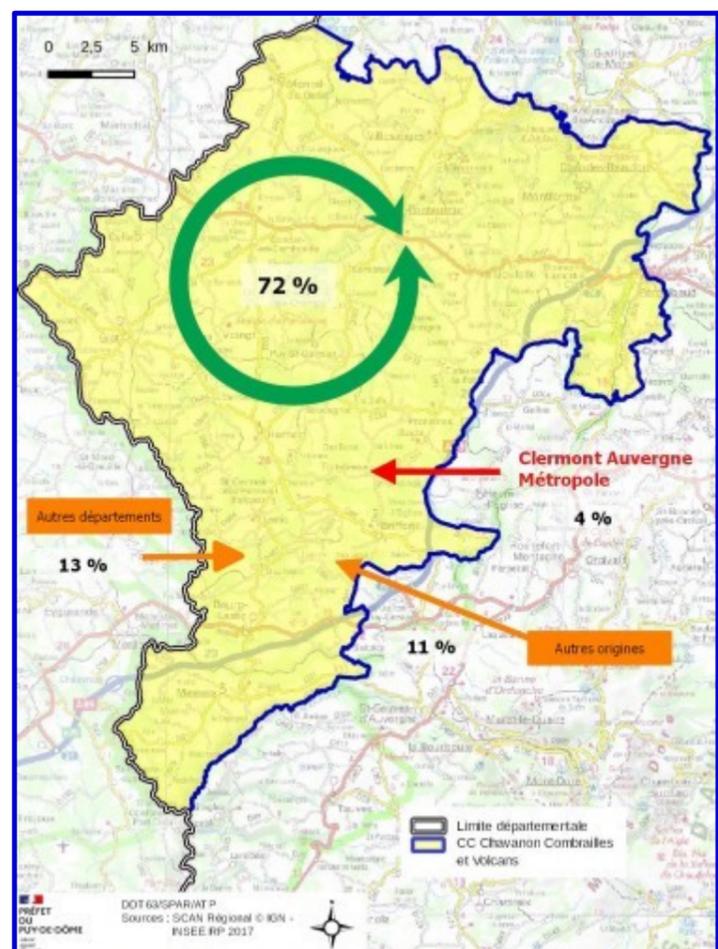
- une qui dessert Bourg-Lastic - Messeix avec 1 A/R par jour,
- une qui dessert Pongibaud (2 A/R par jour), Pontaurum (2 A/R par jour), St-Savit et Giat (1 A/R par semaine).

Où travaillent les habitants de l'EPCI ?



Environ 5.150 actifs occupés

D'où viennent les actifs qui travaillent sur l'EPCI ?



Environ 3.700 emplois

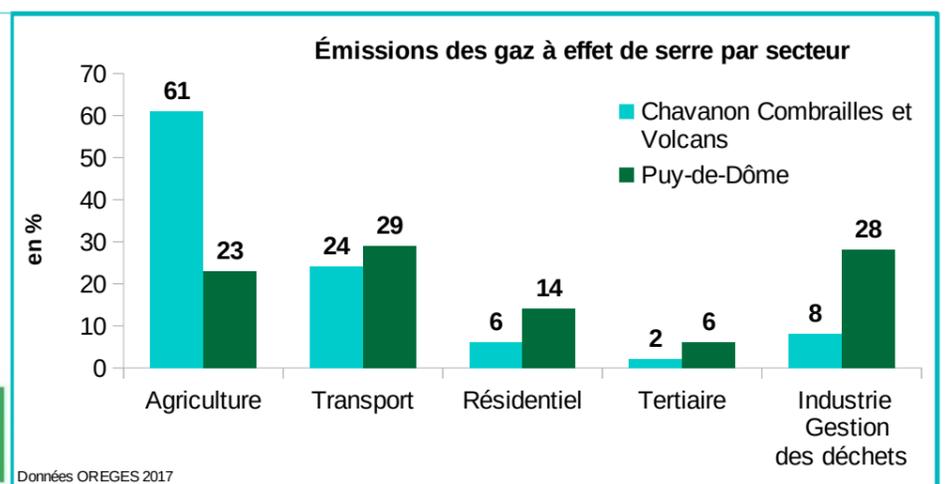
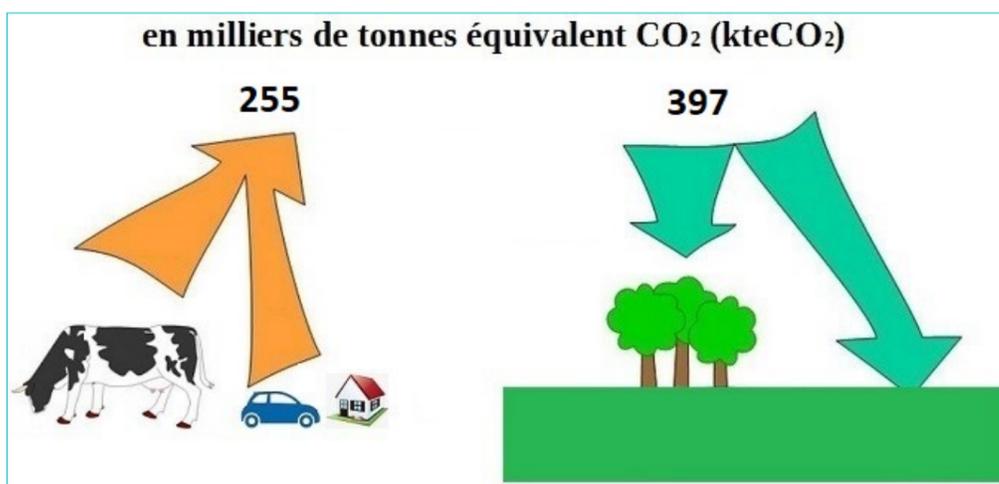


Un puits de carbone mais où l'agriculture et le transport sont à l'origine de 85 % des émissions

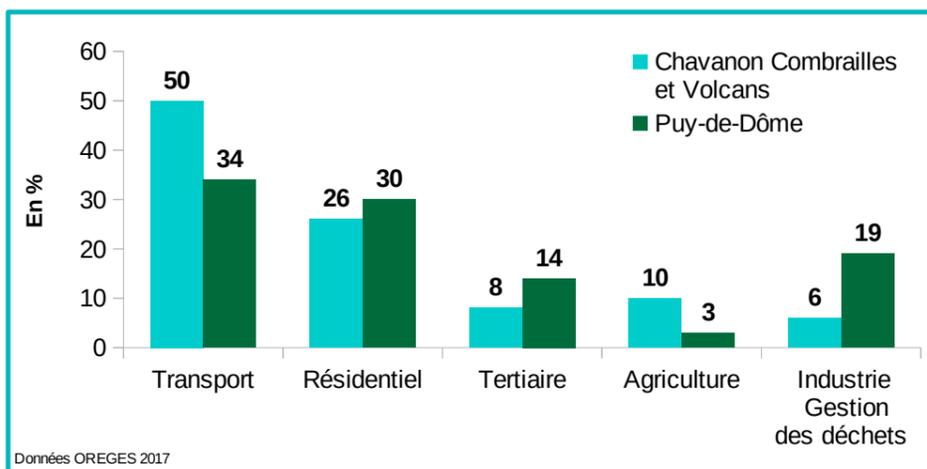
Émissions de gaz à effet de serre

L'agriculture est la source d'émission principale (61 %) de gaz à effet de serre. L'élevage bovin, par ses émissions de méthane, produit 75 % des émissions agricoles du territoire.

Le territoire de Chavanon Combrailles et Volcans est un puits de carbone : il absorbe plus de carbone qu'il n'en émet grâce à la grande couverture des sols par des forêts et des prairies permanentes.



Consommation d'énergie par secteur d'activité



L'EPCI consomme 487 GWh d'énergie par an. Pour 50 %, il s'agit de produits pétroliers (gazole, essence, fuel domestiques) ; il en résulte une forte vulnérabilité du territoire aux variations du prix du pétrole.

Chaque habitant de cet EPCI parcourt de longues distances pour l'ensemble de ses besoins de vie (travail, études, courses...). Il consomme en moyenne 19 MWh d'énergie en transports chaque année, alors que la consommation moyenne pour l'ensemble du Puy-de-Dôme n'est que de 9,4 MWh par habitant et par an.

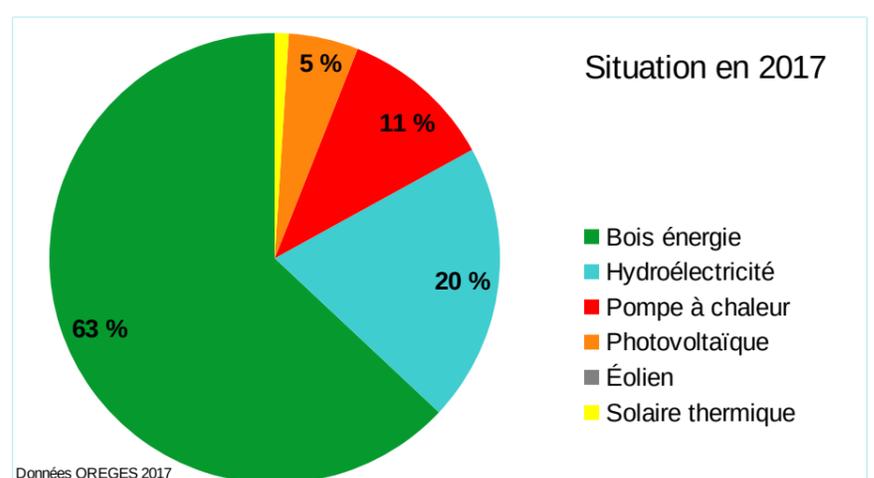
Production d'énergie renouvelable

L'EPCI a produit 87 GWh d'énergie renouvelable en 2017, soit 18 % de sa consommation d'énergie. Depuis lors, plusieurs installations se sont mises en production, notamment un champ photovoltaïque à Herment et un parc éolien à Briffons et Prondines. La capacité de production annuelle est désormais de 140 GWh.

Deux importants projets éoliens sur les communes de Saint-Sulpice et Tortebeisse sont en attente des capacités de raccordement au réseau électrique. Ils pourront fournir 60 GWh. Le territoire produira alors plus d'électricité qu'il n'en consomme avec un bouquet diversifié : hydroélectricité, éolien et photovoltaïque.

Le bois, à usage de chauffage domestique, représente toutefois encore les deux tiers (63%) des énergies renouvelables en 2017.

Le solaire thermique et les pompes à chaleur sont répartis sur l'ensemble du territoire. Ces énergies thermiques fournissent 12 % de la consommation de chaleur du territoire.





**Un territoire situé en tête de bassin
très riche en zones humides**

Protections environnementales

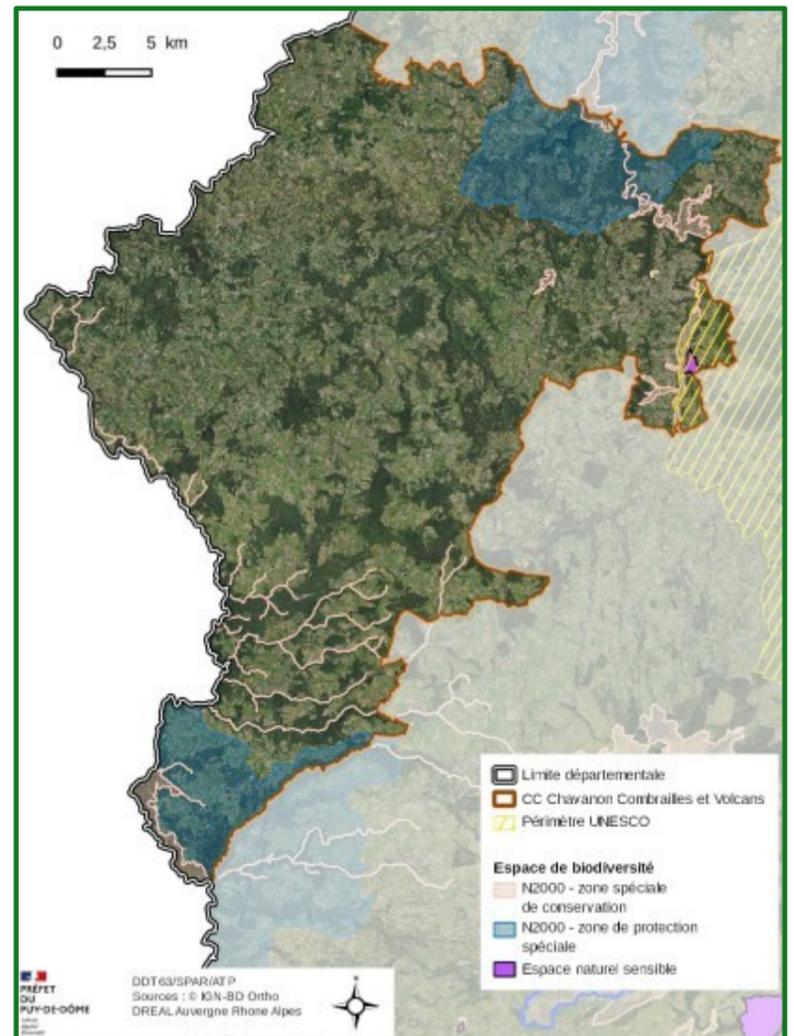
Une petite partie située à l'est du territoire est incluse dans le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et dans le périmètre UNESCO.

Il existe également plusieurs périmètres de protections environnementales :

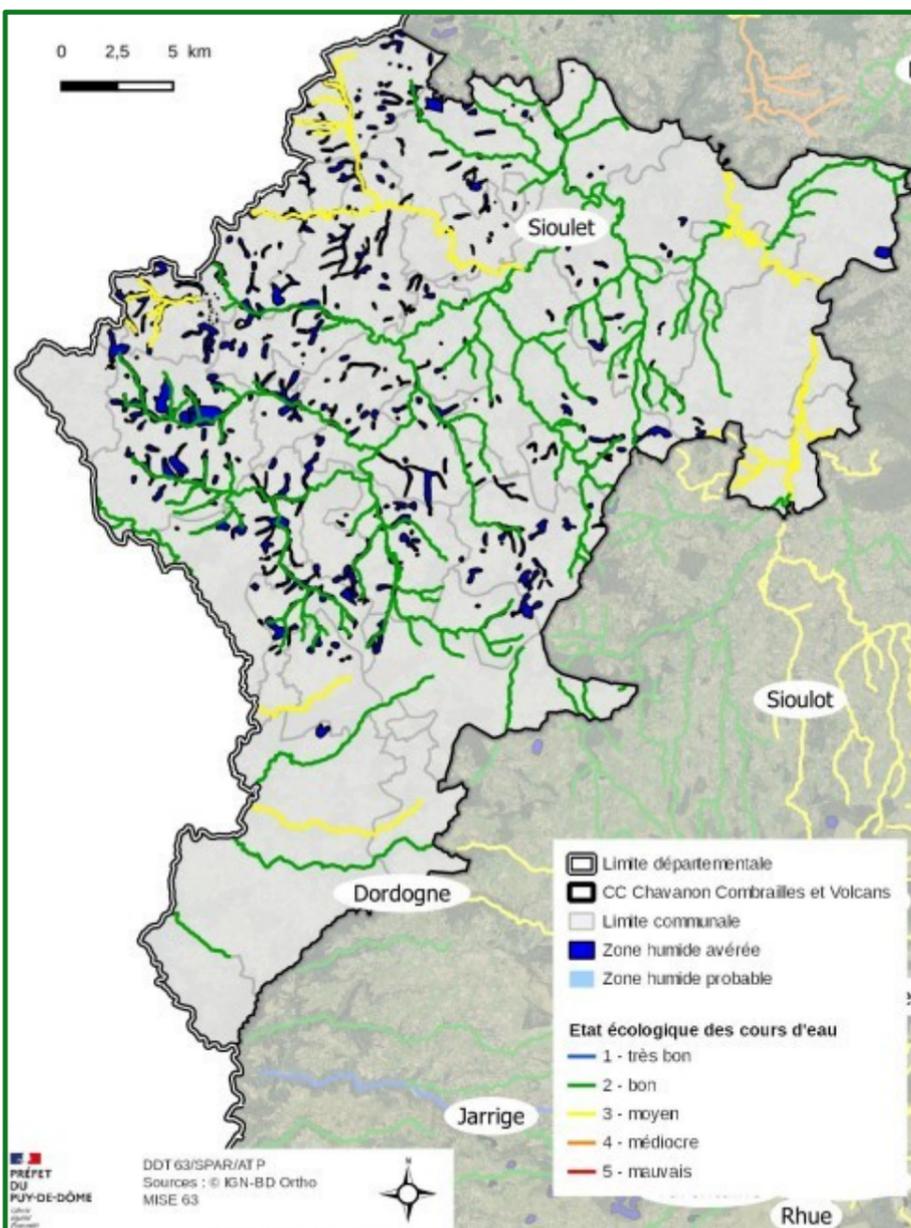
- 1 Espace Naturel Sensible (Butte et marais de St-Pierre-le-Chastel)
- 2 Sites Natura 2000 (Gorges de la Sioule et Gorges de la Dordogne)

Les ZNIEFF sont des espaces naturels inventoriés en raison de leur caractère remarquable. Les ZNIEFF de type 1 représentent 9.231 ha soit 11 % du territoire tandis que les ZNIEFF de type 2 représentent 24 % du territoire.

Espèces protégées : loutre, écrevisse à pattes blanches et chouette de tegmalm.



Cours d'eau et zones humides

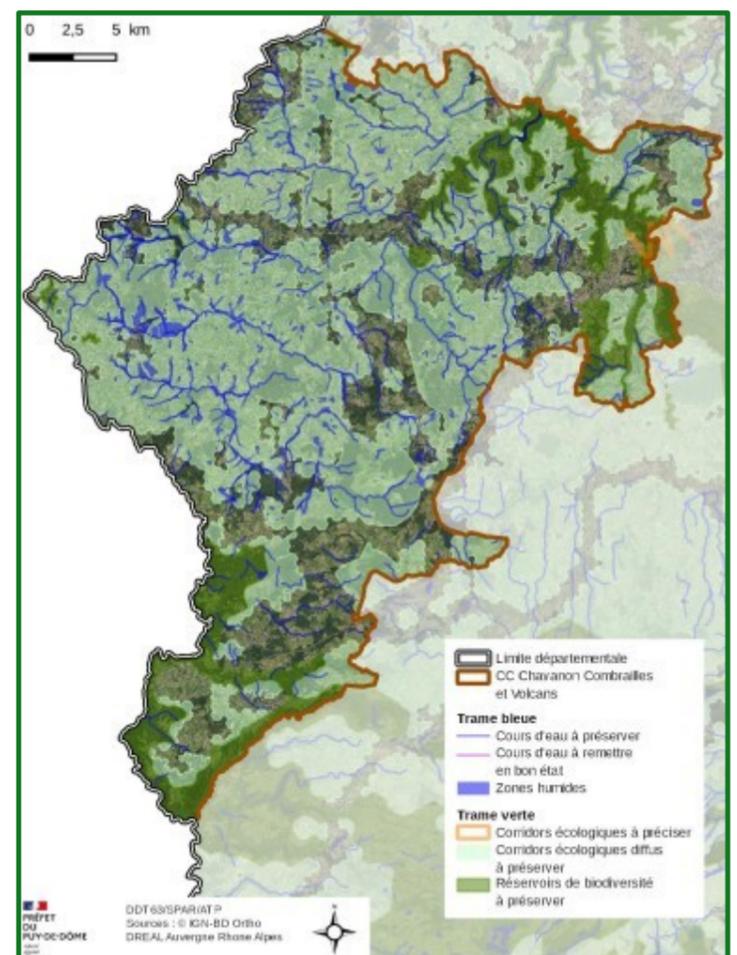


Dans l'ensemble, les cours d'eau sont de bonne qualité sur le territoire.

Le territoire comporte de très nombreuses zones humides, ces dernières permettent :

- de ralentir les inondations,
- de capter et recycler les nutriments (nitrates...),
- d'accueillir une importante biodiversité,
- le pâturage ou la prairie de fauche en période de sécheresse.

Elles sont données à titre indicatif par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne, mais n'ont pas été mises à jour sur la carte ci-dessous suite à l'inventaire fait par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement (SMAD) des Combrailles.



**Schéma régional
de cohérence écologique**



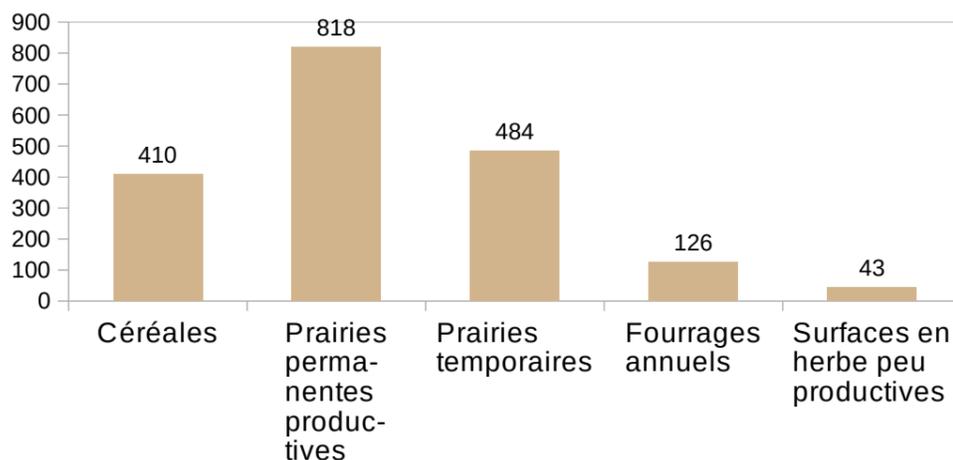
Le pâturage, une pratique à valoriser

La surface agricole utile (SAU) recouvre 55 % de la surface totale du territoire.
Cette surface est composée à 94 % de surface en herbe et fourrages et 6 % de céréales.

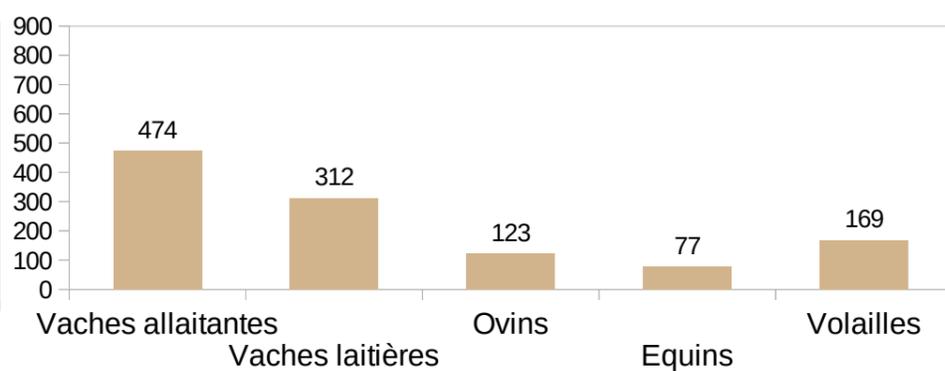
Une diminution du nombre d'exploitations de 22 % entre 2000 et 2010 (de 1.069 à 838).
Des installations aidées entre 2010 et 2017 au nombre de 68 (583 pour l'ensemble du département).

Productions végétales

Nombre d'exploitations en 2010

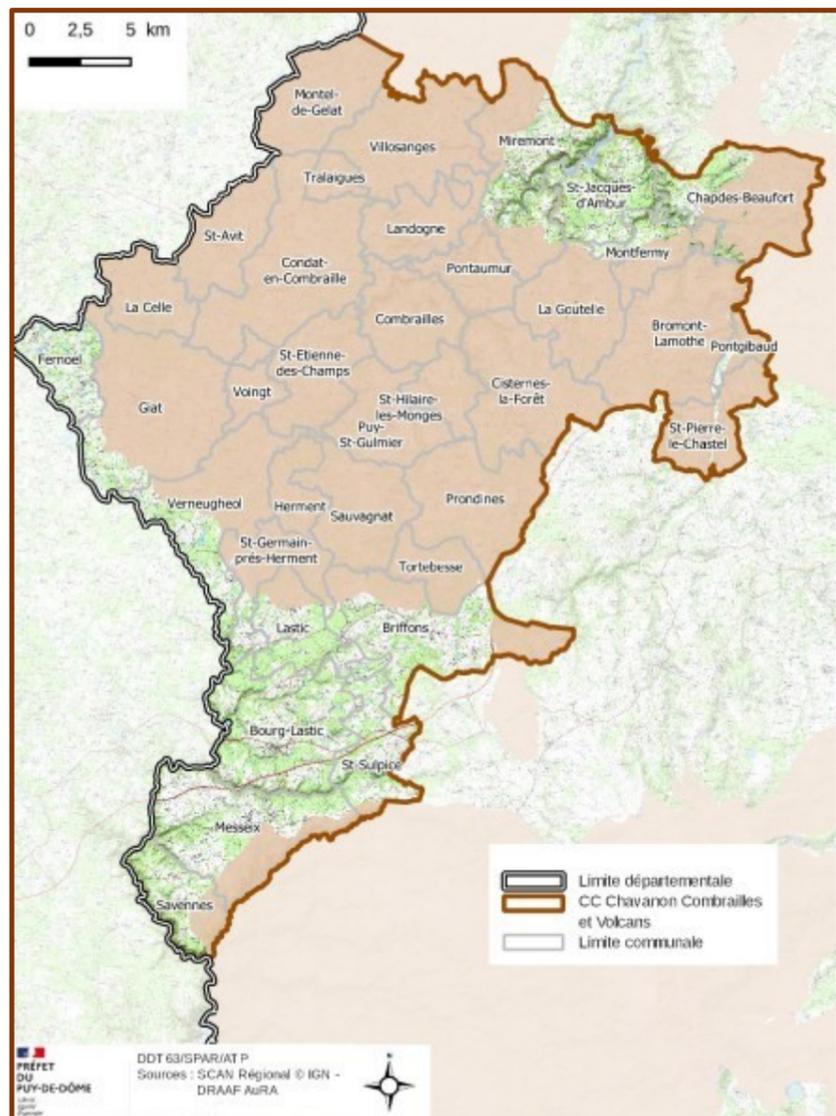


Productions animales

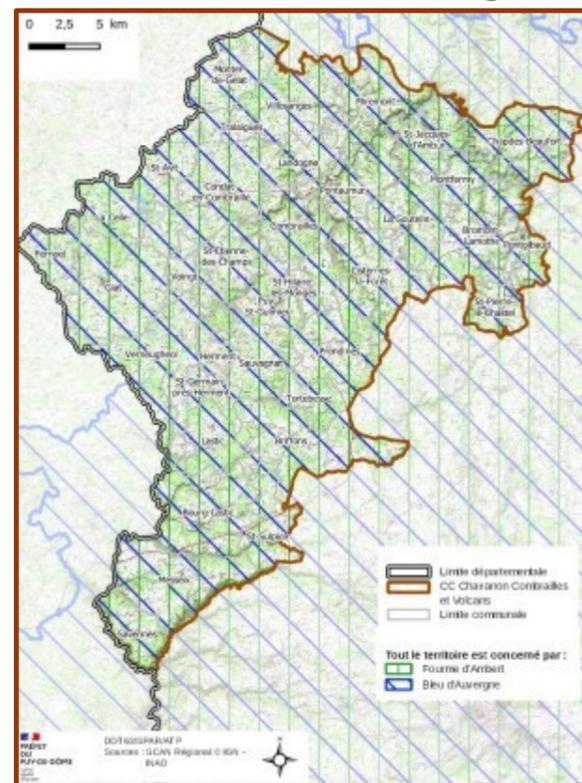


Une même exploitation peut ou non cumuler plusieurs types de production

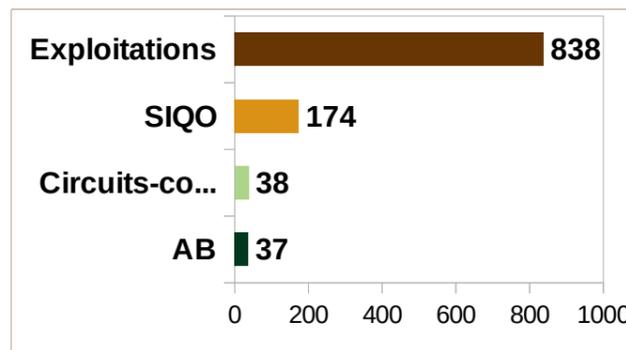
Des milieux préservés grâce aux mesures agro-environnementales et climatiques



Cartes des AOP fromagères



Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) et circuits-courts



21 % des exploitations produisent sous signe de qualité (Appellation d'Origine Protégée AOP, Indication Géographique Protégée IGP, Label rouge).
Et seules 4,5 % des exploitations vendent en circuit-court (maximum un intermédiaire entre producteur et consommateur).

Direction Départementale
des Territoires du Puy-de-Dôme



Directrice de publication : Manuelle Dupuy
Coordonnateurs: Caroline Faucher et Céline Barrailh
Contributeurs : Services de la DDT
Cartographie : Caroline Jucker

7, rue Léo Lagrange – 63000 Clermont-Ferrand
ddt@puy-de-dome.gouv.fr
www.puy-de-dome.gouv.fr